

---

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 59) modifiant l'Acte à l'effet de constituer la Banque d'Epargne Scolaire.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 60) concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara, et à l'effet de changer le nom de la compagnie en celui de Compagnie du chemin de fer de Niagara, Hamilton et Pacifique.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 61) concernant l'Alliance Nationale.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 62) concernant la Compagnie du pont de Buffalo et Fort-Erié.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 63) concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 64) concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill (No 2) à l'effet d'assurer la meilleure observance du jour du Seigneur, ordinairement appelé Dimanche; et, après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.